Partagez vos talents numériques

Administration centrale -
DINUM - La direction interministérielle du numérique - 2021



Vous aimeriez partager vos compétences numériques ? Contribuer à un projet ou service numériques d'une autre administration ? Vous recherchez une expertise numérique pour vous appuyer dans vos projets ? La DINUM vous propose un dispositif expérimental de coopération interministérielle : Partagez vos talents numériques !

Compétences

Île-de-France

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Description du projet

Proposé et piloté par la DINUM, le dispositif Partagez vos talents numériques ! met en relation des agents de l'État désireux de mettre leurs compétences ponctuellement au service d'autres administrations.
Tous les agents de l'État, fonctionnaires ou contractuels, ayant des compétences et des savoirs faire peuvent participer au dispositif et proposer leurs talents.
Chaque agent volontaire peut ainsi consacrer une petite partie de son temps de travail, sur une période définie, à un autre projet ou service de l'État tout en restant rattaché et rémunéré par sa structure d'emploi habituelle.
Pour l'agent, ce dispositif permet de :

- renforcer un projet ou un domaine qui a du sens pour lui
- Enrichir son parcours et son réseau professionnel
- découvrir un nouveau secteur d'activité ou un nouvel écosystème
- Se lancer de nouveaux défis et sortir un peu de son quotidien
- Intégrer une communauté de talents de l'État et rendre ses compétences plus visibles

Pour l'administration, ce dispositif permet de :

- bénéficier ponctuellement d'une compétence particulière dont elle ne dispose pas nécessairement au sein de son équipe, ou en complément.
- répondre à un accroissement d'activité ponctuel

La nature des compétences
Les agents peuvent partager leurs talents dans des domaines techniques ou un domaine métier ou transverse (achat, juridique…) en lien avec le numérique. Il peut tout autant relever des systèmes d'information traditionnels, du monde de la data ou encore de l'innovation numérique.
La nature des missions

Selon leurs besoins, la nature des missions proposées par les administrations peut prendre des formes diverses par exemple :

- un appui dans le cadre d'un projet : développement, design, animation d'un atelier d'idéation, sécurisation…
- un retour d'expérience, un transfert de compétences,
- une étude, un audit, une mission de conseil…
- une aide en secrétariat

Chaque mission répondant à un besoin ponctuel, elle est délimitée dans le temps. La durée comme la fréquence sont variables d'une mission à l'autre, de quelques heures en une fois à plusieurs jours sur plusieurs mois.

Dans un premier temps l'administration définit son besoin (nature de la mission, compétences recherchées, durée et période...). via un formulaire en ligne. Les agents intéressés peuvent y répondre directement via un formulaire dédié, l'administration reçoit alors leur profil et leurs coordonnées par courriel ou via un outil collaboratif, ainsi que les profils des agents volontaires pour participer au dispositif d'une manière générale.

Les modalités

Deux façons de participer au dispositif en tant qu'agent :

Les missions sont proposées en ligne par les administrations. Sont indiquées la durée et le profil recherché pour contribuer à la mission proposée.

Si l'agent est intéressé il doit remplir un formulaire et recueillir au préalable l'accord de sa hiérarchie en indiquant la quotité de travail qu'il peut consacrer à cette mission (par exemple : 1 jour par semaine).

Sont renseignées les informations suivantes

- Le ministère/ l'administration d'affectation :
- La direction/service d'affectation :
- sa fonction actuelle
- les compétences qu'il souhaite partager

L'agent peut également rejoindre un vivier sans répondre à une mission en particulier, et proposer ses compétences ou son expertise en ligne et partager son profil avec la communauté des responsables de missions.

.